



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection

Question écrite n° 65852

Texte de la question

M. François Cornut-Gentile attire l'attention de Mme la ministre déléguée à la famille, à l'enfance et aux personnes handicapées sur les mesures en cours de préparation par la Commission européenne pour favoriser la protection des enfants à l'échelon international. Sur la scène internationale, la France a toujours eu un rôle moteur pour renforcer les droits des enfants. En conséquence, il lui demande de préciser les principales dispositions que le gouvernement français souhaite voir défendues par l'Union européenne en matière de protection des enfants à l'échelon international.

Données clés

Auteur : [M. François Cornut-Gentile](#)

Circonscription : Haute-Marne (2^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 65852

Rubrique : Enfants

Ministère interrogé : famille, enfance et personnes handicapées

Ministère attributaire : santé, famille et personnes handicapées

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5310